



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 23 février 2018

Communiqué de presse

Brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur (BAFM)

Les épreuves d'admissibilité en vue de l'obtention du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur (BAFM) de la session 2018, auront lieu **le mercredi 19 septembre 2018**.

La clôture des inscriptions est fixée au **lundi 14 mai 2018**.

Les épreuves orales d'admission se dérouleront à compter du 25 mars 2019 en Métropole.

Le formulaire d'inscription à cet examen, la liste des pièces à fournir, la déclaration du candidat ainsi que le récépissé de dépôt à renseigner par le candidat sont téléchargeables sur le site : www.martinique.pref.gouv.fr/permis_de_conduite/auto-écoles

Le dossier d'inscription, composé des éléments cités ci-dessus, doit être transmis :

- par voie postale à l'adresse suivante : Préfecture de la Martinique - section auto-écoles DRCI/BRGEC- B.P. 647-648, 97262 FORT de FRANCE Cedex ;

Pour tous renseignements complémentaires téléphoner au 05 96 39 36 72.

Consultez les appels à projets sur le site de la préfecture : www.martinique.pref.gouv.fr

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972